

Des actions engagées pour la préservation de l'eau

La qualité de l'eau : des constats alarmants



Désherbage mécanique : binage sur blé d'hiver

Qualité des eaux de captage : pourquoi est-il urgent d'agir ?

À l'échelle du département, nous retrouvons de plus en plus de molécules indésirables, qu'elles soient d'origine agricole ou non agricole. On peut citer le chlorothalonil R471811 et l'ESA-métholachlore.

Aujourd'hui, nous découvrons aussi des PFAS. Ces composés organochlorés ne peuvent pas être traités, ce qui nous mène vers une impasse technique en matière de dépollution. Nous dépensons énormément

dans le traitement de l'eau. Nous avons pris la décision d'aller vers le zéro pesticide sur les aires de captage. Sur le long terme, c'est bien la reconquête de la qualité de nos ressources qui garantira durablement et efficacement la qualité de notre eau potable.

Pourquoi avez-vous fait appel au GAB sur les dispositifs d'accompagnement au désherbage mécanique ?

L'aide financière au désherbage mécanique a été lancée depuis

plus de 20 ans, complétée par des PSE depuis quelques années. Mais nous avons besoin d'expertise et de conseil, notamment pour l'accompagnement des producteur-trices dans la maîtrise technique, adaptée à chaque contexte de ferme. Cela nous paraît indispensable pour pérenniser les changements de pratiques et c'est ce que permet l'accompagnement du GAB 44.

Quels bénéfices y voyez-vous ?

Les personnes qui se lancent ont souvent peur d'intervenir et de l'échec. L'intérêt est de les rassurer et de mettre toutes les chances de leur côté pour réussir avec le désherbage mécanique. Il est nécessaire d'encadrer cette pratique pour qu'elle soit efficace, car elle demande un minimum de maîtrise technique.

Témoignage de Jean-Luc Grégoire VICE-PRÉSIDENT D'ATLANTIC'eau

La formation des salarié-es et leur volonté de s'impliquer sont aussi des atouts : plusieurs salarié-es de CUMA se sont formé-es ces dernières années.

Selon vous, quelles seront les suites à donner au travail engagé ?

Il faut poursuivre l'accompagnement et l'appui financier aux producteur-trices. Nous ne disposons pas de tous les outils réglementaires ; l'implication de tous les élu-es est essentielle. Nous devons collectivement poursuivre le travail sur l'interdiction d'usage de produits sur les aires de captage. Au niveau politique, les élu-es se sont saisis du problème et les choses avancent.

7 agriculteurs et agricultrices accompagnés sur l'aire de captage de Saffré en 2024, soit ~ 90 ha



Anna Jeunesse, salariée spécialisée sur le sujet eau lors de la « Territoires et eau : construisons demain »